

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Lyon 5

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

Éléments de constat, en lien avec les sujets débattus ensuite

En préalable, une partie des enseignants exprime sa réticence face au débat, craignant que tout soit « joué » d'avance.

Il est relevé que l'on demande de plus en plus aux personnels de l'éducation (transmettre des savoirs, éduquer, faire face aux situations difficiles) et que la formation ne permet pas de répondre à tout.

Les personnels de service remarquent que les élèves ont peu de considération à leur égard.

Les difficultés des élèves sont difficiles à diagnostiquer et il semble que les dispositifs de remédiation ne sont pas suffisants pour y faire face. Le seul redoublement n'est pas une solution efficace.

Numéro et titre du premier sujet traité

06 Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Analyse du sens du mot « diversité ». L'enseignant doit faire face à une diversité ethnique, sociale, intellectuelle et comportementale. Pour gérer cette diversité, il se doit d'accepter ces différences dans le but de lutter contre les inégalités.

Moyens mis en place pour tenir compte des diversités :

- les itinéraires de découverte, introduits et poursuivis en 5^e, en partie abandonnés en 4^e ; la possibilité de choix par les élèves est restreinte par les contraintes d'emploi du temps ;
- les 4^e d'aide et de soutien pouvaient constituer une possibilité de réconcilier certains élèves en difficulté avec l'école, mais elles disparaissent ;
- le travail en effectifs réduits, très profitable, mais qui ne peut être instauré que dans certaines disciplines.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

En ce qui concerne la formation, les enseignants déplorent de ne pas être formés, généralement, pour faire face à la grande difficulté.

Quant au personnel non enseignant (médecin, infirmière, assistante sociale, COP), il a trop peu de disponibilité pour que les professeurs puissent s'appuyer réellement sur son aide.

Les participants s'interrogent sur le fait que, dans certains cas, le collège « fabrique » des élèves en grande difficulté, notamment par manque d'accompagnement de ceux-ci.

L'inadéquation de la structure du collège avec la prise en charge des élèves primo-arrivants est relevée.

Il serait souhaitable d'organiser des heures spécifiques pour les groupes en difficulté, en effectifs réduits, tout en conservant la structure des classes.

Numéro et titre du troisième sujet traité

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

Les professeurs doivent-ils prendre en charge tous les problèmes de l'élève ?

Deux conceptions de l'enseignement apparaissent :

- instruction plus éducation en dehors des heures d'instruction,
- instruction avec éducation au sein du cours.

La place accordée à l'éducation dans le métier d'enseignant est de plus en plus importante.

Un point de vue est dégagé, selon lequel le rôle des enseignants est de transmettre, ou de construire, une culture servant de socle à la formation de l'individu et du citoyen.

Les autres métiers de l'éducation (surveillant, assistante sociale, infirmière, psychologue, aide de laboratoire, aide au professeur documentaliste) sont à développer ou à créer, comme celui de gestionnaire de réseau informatique. Leur rôle est important en lui-même et, de plus, leur action allégerait la tâche des enseignants.

Des participants déplorent que, selon eux, des responsables du système éducatif, notamment sont qui appelés à prendre des décisions, ne soient pas assez en prise avec la réalité de la vie dans les classes.

Des moyens sont demandés :

- pour les personnels d'éducation et de service, car les élèves ont besoin de plus d'écoute,
- pour les enseignants : des heures pour qu'ils se rencontrent, se concertent dans le cadre de leur emploi du temps, sans alourdir leur charge de travail.

La question n'est peut-être pas de redéfinir les métiers de l'école, mais plutôt de recentrer les priorités dans les tâches de chacun d'eux, afin d'optimiser les capacités.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Environ 50 participants, dont des parents et le personnel non enseignant.

Les débats ont eu lieu en ateliers, sur chacun des sujets, avec restitution et synthèse collective.

L'ambiance des débats a été bonne, chacun a pu s'exprimer librement et être écouté.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Au sein du même collège, diversifier les parcours des élèves, en proposant des enseignements modulaires dans certaines disciplines, afin de s'adapter aux goûts et aux besoins de chacun.

2 Maintenir les élèves en grande difficulté dans le collège, en gérant le problème à l'intérieur de celui-ci. Sans recourir systématiquement au redoublement, disposer des moyens pour suivre et accompagner ces élèves sur le long terme, par exemple avec des modules spécifiques, tout en préservant une formation culturelle globale.

3 Renforcer l'encadrement éducatif et recentrer le cadre, les missions et les priorités de chacun des métiers, en accordant les moyens correspondants.